



Le 2 décembre 2024

Déclaration des opérations d'achats d'actions réalisées dans les conditions de l'article 5 §2 du règlement (UE) n°596/2014 du 16 avril 2014 sur les abus de marché

Programme de rachat d'actions autorisé par l'AGM du 6 juin 2024 (19ème résolution)

Conformément à la réglementation applicable, la Compagnie de Saint-Gobain déclare avoir effectué les opérations d'achat d'actions suivantes dans les conditions de l'article 5 §2 du règlement n°596/2014, entre le 26 et le 28 novembre 2024

Emetteur: Compagnie de Saint-Gobain

Catégorie de titres: ACTIONS - code ISIN : FR0000125007

Jour de la transaction	Volume total journalier (en nombre d'actions)	Prix pondéré moyen journalier d'acquisition des actions	Montant (euros)	Marché (Code MIC)
26/11/2024	139 917	86,736	12 135 855	XPAR/CEUX/TQEX/AQEU
27/11/2024	304 447	84,891	25 844 871	XPAR/CEUX/TQEX/AQEU
28/11/2024	55 636	86,277	4 800 118	XPAR/CEUX
Total sur la période	500 000	85,562	42 780 844	

Le détail de ces transactions peut être consulté à l'adresse suivante : <https://www.saint-gobain.com/fr/finance/information-reglementee/rachats-actions>